

Allocution d'ouverture de M. Hansueli Raggenbass,
président du Conseil de banque,
à l'Assemblée générale des actionnaires
de la Banque nationale suisse du 28 avril 2006

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Chers invités,

Mesdames, Messieurs,

Cette année, mon exposé sera consacré à deux thèmes. Je commenterai d'abord les comptes annuels pour 2005 et formulerai ensuite quelques réflexions au sujet de l'évolution des coûts d'exploitation.

Permettez-moi de commencer par quelques remarques sur les comptes annuels pour 2005.

Les comptes annuels pour 2005

Introduction

Le résultat de l'exercice 2005 a atteint 12,8 milliards de francs, un montant exceptionnellement élevé. Il s'explique surtout par des plus-values sur l'or et sur les actifs en dollars des Etats-Unis. Ce résultat impressionnant ne reflète cependant en aucune manière la capacité bénéficiaire à moyen et long termes de la Banque nationale.

Résultat brut

L'exercice a dégagé un résultat brut de 13,1 milliards de francs. Une part de 7,4 milliards de francs a découlé de la plus-value enregistrée sur l'or. Le prix du métal jaune a en effet augmenté de plus d'un tiers en 2005.

Près de la moitié des actifs de la Banque nationale est constituée de placements en monnaies étrangères. Il s'agit essentiellement de titres de créance. Afin de mieux diversifier ses placements et d'améliorer ainsi son profil de rendements et de risques, la Banque nationale investit également, depuis le début de 2005, une part de ses actifs en actions de sociétés étrangères.

Le résultat global des placements en monnaies étrangères a atteint 5,3 milliards de francs. Ce montant s'explique, pour près de la moitié, par des gains de change. Le dollar des

Etats-Unis, qui s'est revalorisé de 17%, y a contribué pour une part considérable. Les autres monnaies dans lesquelles des placements sont détenus ont elles aussi généré des gains de change. En outre, un montant d'environ 2,1 milliards de francs a découlé des intérêts ainsi que des gains en capital. De plus, l'évolution du portefeuille d'actions a été réjouissante en 2005. Les placements en actions étrangères sont gérés passivement, de manière à reproduire la composition de larges indices. A fin 2005, ils constituaient 10% environ des placements en monnaies étrangères. L'évolution favorable des marchés des actions a permis d'enregistrer un résultat de 0,7 milliard de francs sur ce portefeuille.

Le résultat des actifs en francs s'est établi à 0,3 milliard. Il n'a pas varié d'une année à l'autre. Le produit des titres en francs suisses a fléchi, mais celui des pensions de titres a augmenté du fait de la hausse des taux d'intérêt sur le marché monétaire.

Repli du produit des placements, hors ajustements de valeur

L'année 2005 montre une nouvelle fois à quel point les résultats des exercices de la BNS dépendent des fluctuations, souvent très fortes, du prix de l'or et des cours de change. Ainsi, sur le résultat global qui a atteint 12,8 milliards de francs, une part de 9,9 milliards découle des ajustements de valeur (7,4 milliards sur l'or et 2,5 milliards sur les cours de change). A moyen et long termes, la capacité bénéficiaire de la Banque ne dépend toutefois pas des plus-values et moins-values, qui sont soumises à de fortes fluctuations. Le volume des actifs rémunérés ainsi que les revenus courants de la BNS jouent à cet égard un rôle bien plus important. Si l'on examine les résultats que la BNS a obtenus ces dernières années, on observe une tendance à la diminution du produit des placements, abstraction faite des ajustements de valeur. Cette évolution est due à deux facteurs: les rentrées d'intérêts – premier facteur – ont été moins importantes du fait de la baisse du niveau des taux et – second facteur – le volume des placements porteurs d'intérêts a diminué à la suite de la distribution du produit des ventes d'or et des prélèvements opérés sur la réserve pour distributions futures. Les chiffres des derniers exercices le montrent clairement. Au cours des cinq dernières années, les revenus tirés des placements ont diminué, passant de plus de 3 milliards à 2,4 milliards de francs en 2005.

En résumé, nous constatons que les hausses, en particulier du prix de l'or et du cours du dollar des Etats-Unis, ont généré en 2005 des gains comptables extraordinaires et gonflé

le résultat de l'exercice. Abstraction faite de ces deux facteurs, l'évolution du résultat n'a nullement été spectaculaire, et le rendement moyen des actifs a correspondu aux attentes à moyen et long termes, soit à un rendement de l'ordre de 2 à 3%.

Distribution inchangée à la Confédération, aux cantons et aux actionnaires

Après attribution, conformément à la loi, à la provision pour réserves monétaires, le bénéfice distribuable s'établit à 12 milliards de francs. Selon la convention conclue entre le Département fédéral des finances et la Banque nationale, un montant de 2,5 milliards de francs doit être versé à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice 2005. Les actionnaires touchent, comme chaque année, le dividende maximal de 6% prévu par la loi.

Le solde, soit 9,5 milliards de francs, est attribué à la réserve pour distributions futures. Celle-ci permet de compenser les fluctuations des résultats et de lisser les distributions de bénéfices. Du fait de la volatilité des résultats, des pertes aussi exceptionnelles que l'a été le résultat favorable de l'exercice 2005 pourraient être enregistrées ces prochaines années. Je rappelle à ce propos qu'il a fallu, les quatre années précédentes, prélever au total 6,4 milliards de francs sur la réserve pour distributions futures afin d'assurer les distributions prévues.

Actuellement, la Banque nationale estime que le potentiel de distribution à moyen et long termes est d'environ 1 milliard de francs par an. La distribution annuelle de 2,5 milliards de francs, prévue à moyen terme par la convention, est donc nettement supérieure à ce montant. Aussi – et cela correspond à l'intention de la Banque nationale – la réserve pour distributions futures devrait-elle diminuer ces prochaines années.

Les coûts d'exploitation de la BNS

Je voudrais maintenant formuler quelques réflexions au sujet des coûts d'exploitation de la BNS.

Contexte

La Banque nationale exerce un mandat particulier de droit public et se distingue de ce fait, à divers égards, d'une entreprise de droit privé ou d'une administration publique. En tant que «banque des banques», elle exerce un monopole et n'est en principe pas soumise aux lois du marché. La mission principale de la BNS, qui consiste à conduire la politique

monétaire, influe sur les processus d'exploitation et les activités. L'exercice du monopole d'émission des billets de banque et la position centrale que la BNS occupe dans le trafic des paiements sans numéraire impliquent en outre des exigences élevées en matière de sécurité. Pour la conduite opérationnelle de la Banque, cela représente un défi particulier ainsi qu'un équilibre à maintenir constamment entre accomplissement des tâches et prise en compte de l'efficacité sur le plan des coûts. Ces dernières années, la Direction de la Banque nationale a néanmoins veillé à améliorer encore la gestion des coûts.

La Direction générale a par conséquent décidé, il y a trois ans, d'introduire un processus intégré de planification et de budgétisation. Ce processus assure le lien entre, d'une part, les éléments stratégiques découlant du mandat légal et, d'autre part, la planification tant des projets que du personnel et la budgétisation. L'établissement de budgets annuels détaillés renforce la transparence et la responsabilité, à tous les niveaux hiérarchiques, dans la gestion des ressources.

Charges d'exploitation en 2005

La Banque nationale attache une grande importance au maintien sous contrôle des charges d'exploitation. Ainsi, la part ordinaire de ces charges n'a enregistré qu'une modeste augmentation en 2005. Les efforts incessants pour contenir les coûts ont eu des effets positifs. Au total, les charges d'exploitation ont porté sur 272 millions de francs. D'une année à l'autre, elles se sont accrues de 59 millions de francs. Cette évolution est due toutefois à deux facteurs particuliers.

Les charges ont en effet augmenté d'environ 49 millions de francs à la suite d'amortissements non planifiés sur les immeubles. Une estimation, effectuée en 2005 par des spécialistes externes, de l'actualité de la valeur des immeubles de la Banque nationale a montré que les importants travaux de transformation et de rénovation de ces dernières années ne se sont répercutés que partiellement sur la valeur de marché des immeubles. Ainsi, une grande part des investissements nécessaires à la BNS en matière de sécurité n'a pas influé sur la valeur actuelle de marché. En outre, les immeubles de la Banque nationale sont en partie constitués de bâtiments historiques, ce qui rend plus onéreux les travaux de transformation et de rénovation. Les dispositions régissant l'établissement des comptes exigent dans un tel cas une adaptation de la valeur.

Les coûts de la restructuration prévue dans le domaine du numéraire ont – second facteur – alourdi de manière exceptionnelle les charges d'exploitation. Par cette restructuration, la BNS réagit aux modifications observées dans l'approvisionnement en numéraire. Les principaux partenaires de la Banque nationale dans le domaine des mouvements de numéraire confient de plus en plus le transport, le stockage et le tri des billets de banque et des pièces à des tiers. Du fait de cette évolution, il est prévu de fermer la succursale de Lugano à fin 2006. Les mesures d'ordre financier qui en découlent grèvent, à hauteur de 5 millions de francs, les charges de personnel pour 2005.

Abstraction faite de ces deux facteurs, les charges d'exploitation ont au total augmenté de 2% seulement.

Evolution des charges d'exploitation au cours des cinq dernières années

En cinq ans, les charges d'exploitation de la Banque nationale se sont accrues d'environ 15% en termes nominaux. Au premier abord, cette hausse peut ne pas sembler très modérée. Mais un examen plus approfondi nous amène à constater qu'elle est due pour l'essentiel à l'évolution des amortissements et des charges de personnel.

L'augmentation des amortissements découle notamment de l'utilisation accrue d'équipements informatiques dans l'exploitation de la Banque. L'accomplissement des tâches exige le recours à des systèmes d'information toujours plus complexes. L'automatisation de processus d'exploitation gagne en importance.

Dans l'évolution des charges d'exploitation ces cinq dernières années, les coûts de personnel ont eux aussi joué un rôle important. Cela s'explique par le fait que la Banque nationale, pour rester un employeur attrayant, a mené une politique salariale appropriée, mais aussi par l'évolution des tâches à accomplir. En effet, les tâches exigeantes – activités scientifiques ou dans le domaine de la recherche – se sont développées au détriment de celles qui sont plutôt opérationnelles et d'exécution. La Banque a ainsi engagé davantage de collaboratrices et collaborateurs hautement qualifiés et, partant, plus onéreux. La proportion de collaboratrices et collaborateurs ayant une formation universitaire est actuellement d'environ un sur trois, alors qu'elle était d'un sur huit il y a 25 ans.

Comparaisons internationales

La Banque nationale s'en sort plutôt bien si l'on compare ses coûts d'exploitation à ceux d'autres banques centrales. Bien qu'il n'existe guère de statistiques officielles fournissant des données fiables en la matière, le rapport coûts/efficacité des banques centrales est un thème qui est de plus en plus d'actualité. Dans la plupart des banques centrales, les charges de personnel constituent le poste le plus important des coûts. Une étude, publiée récemment dans la revue «Central Banking» sur les coûts d'exploitation de banques centrales européennes, le confirme. Il ressort de cette étude que les charges de personnel représentent en moyenne 60% de l'ensemble des coûts d'exploitation. Bien que l'éventail des tâches varie, les comparaisons de coûts entre banques centrales se fondent fréquemment sur des données afférentes au personnel. Ainsi, le rapport entre l'effectif du personnel et la population totale du pays est un critère couramment utilisé. Un tel rapport permet d'effectuer des comparaisons, certes approximatives, entre banques centrales et de suivre l'évolution dans le temps de chacune d'entre elles.

Les calculs internes que nous avons faits à partir des rapports de gestion de banques centrales européennes pour l'année 2004 et de statistiques sur la population ont montré que la Banque nationale suisse fait partie des banques centrales européennes ayant l'effectif du personnel le moins élevé. Elle compte en effet 83 collaborateurs pour 1 million d'habitants, alors que la moyenne des banques centrales prises en considération s'élève à 155. Il convient toutefois d'interpréter avec prudence de telles données dans la mesure où les banques centrales se différencient les unes des autres tant par l'étendue de leurs tâches que par leur structure.

Dans le temps également, la Banque nationale se caractérise par une grande stabilité. En 1990, elle comptait 84 collaborateurs pour 1 million d'habitants. En termes relatifs, l'effectif du personnel de la BNS est donc resté constant. Même s'il faut être prudent dans l'interprétation de ces chiffres, ceux-ci montrent que les moyens dont dispose la Banque nationale pour son exploitation ne sont pas disproportionnés et restent parfaitement raisonnables par rapport à ceux d'autres pays. La BNS continuera néanmoins à utiliser avec discernement les ressources dont elle dispose.

Pour conclure...

Je ne saurais clore mon exposé sans adresser des remerciements très chaleureux aux membres de la Direction générale et à l'ensemble du personnel de la Banque nationale suisse pour la qualité de leur travail et pour leur engagement durant l'année écoulée.